



Les tactiles.be

Les balises d'accessibilité de vos Tablettes et Smartphones

ROGER VOICE permet aux sourds de téléphoner

Qu'est ce que c'est :

ROGERVOICE est une application qui favorise la communication destinée aux personnes sourdes, malentendantes ou ayant des difficultés à parler. Elle leur permet de passer des appels téléphoniques à distance.



ROGERVOICE

Exemple :

- Benjamin est malentendant mais a la capacité de s'exprimer oralement. Grâce à cette application, il peut parler à son interlocuteur et avoir la réponse orale de celui-ci en version écrite.
- Pierre est sourd et ne peut communiquer oralement. Rogervoice lui permet de passer également des appels en tapant son message via le clavier numérique et d'obtenir une réponse orale de son interlocuteur qui sera ensuite transformée en écrit.
- Alain est aphasique (trouble du langage) mais entend très bien. L'application lui permet de rédiger son message et il obtiendra une réponse orale de son interlocuteur.

Fonctionnement :

Une personne sourde ou malentendante a la possibilité de passer un appel téléphonique envers une personne sans déficience auditive grâce à deux principes de l'application RogerVoice :

- La **transformation en écrit** : elle permet à la personne sourde ou malentendante d'avoir un retour écrit instantané d'un message oral émis par l'interlocuteur. Ce message écrit est possible grâce à un système de reconnaissance vocale et est disponible dans de nombreuses langues.
- La **synthèse vocale** : elle permet à la personne aphasique ou ne désirant pas communiquer oralement d'écrire son message via un clavier alphanumérique. Ce message sera transformé instantanément en version orale pour l'interlocuteur. La synthèse vocale est également disponible dans plusieurs langues.

Ces discussions sont confidentielles et sont sauvegardées dans l'application du téléphone. Ceci donne l'avantage de pouvoir conserver et relire les précédentes conversations.

L'application est disponible sur le **PlayStore** et l'**Apple Store** et elle fonctionne avec tous les opérateurs.

Comment bénéficier de cette application :

- Installer l'application **gratuitement** sur son téléphone ou sur sa tablette Android qui comporte une carte SIM via le PlayStore et l'Apple Store.
- Une connexion internet est indispensable en wifi, 3G ou 4G pour appeler un téléphone ou une tablette possédant l'application RogerVoice.
- Les appels entre deux téléphones/tablettes possédant l'application sont **gratuits**.
- 3 formules sont proposées pour appeler une ligne fixe ou un téléphone portable ne possédant pas l'application:
 - o **5€99** par mois pour 1h d'appel
 - o **29€99** par mois pour 12h d'appel
 - o **79€99** par mois pour des appels illimités

La connexion internet n'est pas requise dans ces appels. Dans ces versions payantes, les appels entre deux téléphones possédant l'application RogerVoice sont illimités et vous avez droit à une heure d'appel gratuite supplémentaire à destination de tous les téléphones/tablettes.

Remarques :

Pour le moment, il est seulement possible de passer des appels téléphoniques via RogerVoice mais pas encore d'en recevoir d'une ligne fixe ou d'un portable ne possédant pas l'application.

Lorsque la personne sourde compose le numéro de son interlocuteur et que celui-ci décroche, la voix de la synthèse vocale le prévient automatiquement qu'il va communiquer avec une personne ayant une déficience auditive.

